



## RÉGIME VOLANT

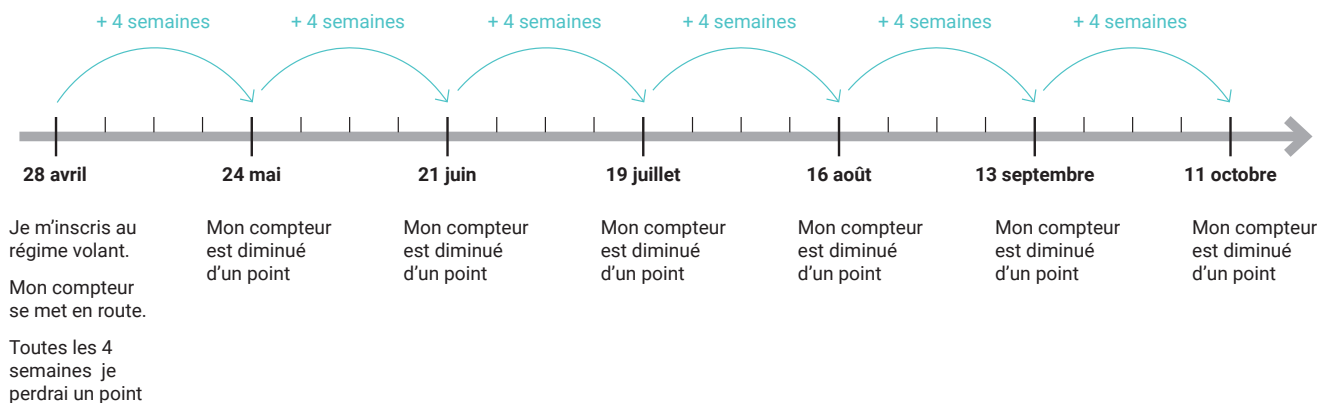
### EXPLICATION DU FONCTIONNEMENT DU RÉGIME

Le supermarché fonctionne grâce au travail de ses membres, il est donc nécessaire d'y participer activement. A ce titre, les coopérateurs/trices au régime VOLANT bénéficient d'une grande flexibilité pour s'inscrire à des shifts de travail au sein du magasin. Pour autant, les disponibilités varient en fonction des shifts à pourvoir, parmi ceux qui ne sont pas occupés par des coopérateurs au régime Régulier. Il est également nécessaire d'anticiper les shifts.

À quoi dois-je être attentif-ve pour toujours anticiper mes shifts?

En tant que coopérateur au Régime Volant, vous disposez d'un "compteur" de shifts. Celui-ci débutant le jour de votre inscription en tant que "Volant".

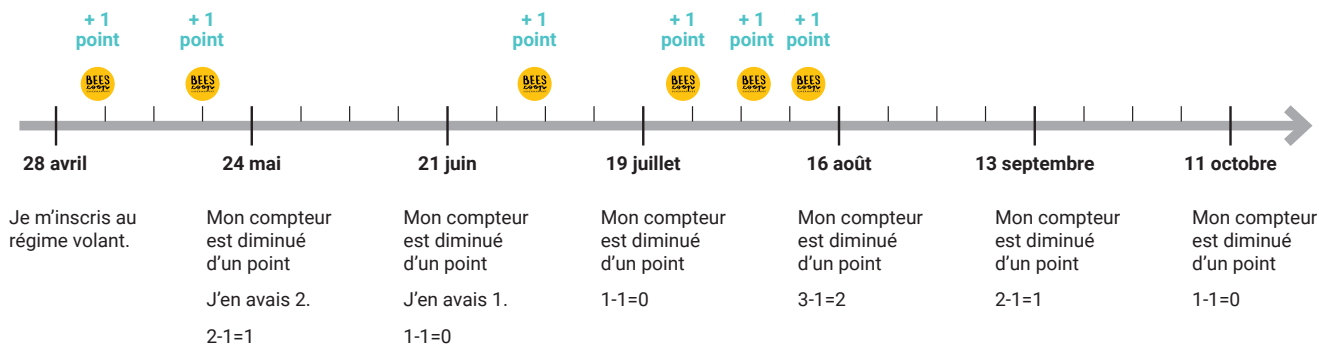
À partir de ce jour et toutes les 4 semaines, votre compteur est automatiquement décompté d'un point.



Entre-temps, chaque fois que vous réalisez un shift, votre compteur est crédité de 1. De fait, votre compteur ne doit donc jamais tomber en négatif, auquel cas vous avez des shifts supplémentaires à réaliser.

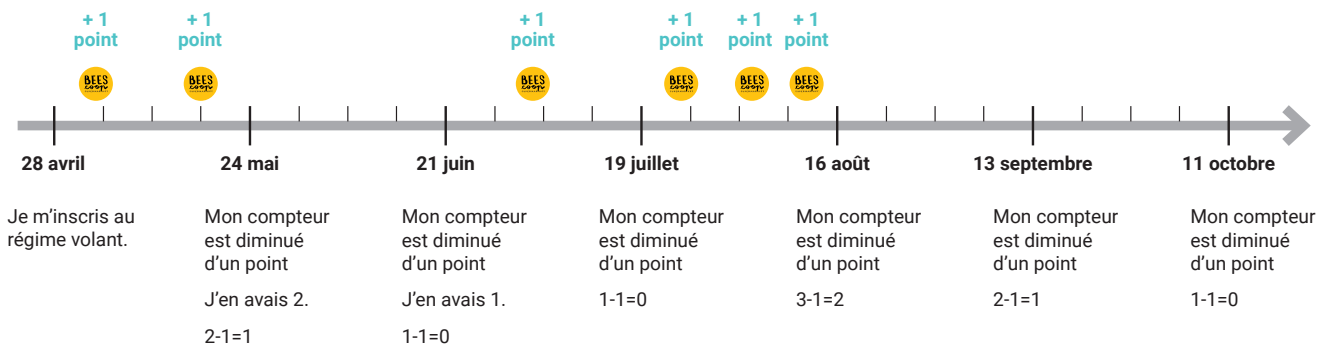
En conclusion, la règle d'or reste l'anticipation ! Je fais au minimum un shift avant la fin de chaque période de 4 semaines. Pour être certain(e) de ne pas me tromper, je compte à chaque fois 4 semaines à partir de mon inscription au régime volant.


Je peux également anticiper en réalisant plusieurs shifts au cours des 4 semaines, je cumule ainsi des points à mon compteur, me permettant de ne pas travailler les 4 semaines suivantes (voire les 8 semaines suivantes) :



 = 1 shift donc je gagne 1 point

Si votre compteur est à "0" ou négatif avant le décompte automatique, celui-ci ne diminuera pas d'1 point, mais de 2 : vous n'avez pas assez anticipé de shifts et vous en êtes pénalisé(e) en ayant 1 shift de plus à réaliser. Il vous faut réaliser ces 2 shifts avant le prochain décompte (4 semaines plus tard), mais aussi réaliser un 3<sup>e</sup> shift, correspondant à celui des 4 semaines en cours.



 = 1 shift donc je gagne 1 point

Vous devez rattraper vos shifts avant les 4 semaines sinon vous aurez, chaque 4 semaines, -2 à votre compteur. Par exemple, je suis à -2, je fais un seul shift dans les 4 semaines, je passe à -1 puis à -3.